

Conte de Noël : un Noël pendant la Grande guerre

Autor(en): **Solandieu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **13 (1985)**

Heft 51

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PENDANT LA GRANDE GUERRE



Dans une petite ville de la Romandie vivait, au temps camiteux de 1914, la famille que, par discrétion, nous appellerons Dorval. Née pauvre, dotée de huit enfants en bas âge, la famille de Pierre-Joseph Dorval avait la vie dure.

Le père travaillait à la voirie, avec le maigre salaire qu'on attribuait alors aux balayeurs de rues. La mère allait "en journée" quand sa lourde charge de mère de famille le lui permettait. Jules, le fils aîné, alors âgé de quinze ans, eut la chance, au début de l'année terrible, d'entrer au service d'un jardinier qui lui donnait en plus de la nourrirute, cinquante centimes par jour. Les autres enfants allaient à l'école, à l'exception du dernier, qui n'avait que quatre ans.

L'Office fédéral de l'alimentation avait introduit le régime des restrictions, ces cartes de guerre qui rationnaient tout le monde, et qui atteignaient surtout les fiers appétits des petits enfants.

Dieu sait tous les sacrifices que, en ces heures douloureuses, les bons parents durent s'imposer !

Mais Jules était le modèle des enfants bons et soumis; doué d'une précocité que l'épreuve de ses parents avait mûrie, il faisait tout ce qu'il pouvait pour les aider, et chaque semaine, leur remettait le montant de son salaire. Il se savait l'aîné, et se faisait le protecteur de ses frères plus jeunes. Il voyait avec peine son bon père succomber à la tâche, et maintes fois il avait aperçu des larmes sur les joues émaciées de sa tendre mère. Il courait alors l'embrasser en lui disant : "Chère mère, ne pleure pas, tu verras que Dieu viendra à notre secours, comme nous le lui demandons tous les jours.

— Oui, mon cher enfant, répondait la mère; ayons confiance en Dieu, il ne nous abandonnera pas. Si je verse quelques larmes, c'est de reconnaissance en voyant mes chers enfants supporter courageusement l'épreuve qu'il a plu au Ciel de nous envoyer. Votre pauvre père est plein d'ardeur et d'espérance, quand il vous voit tous si unis dans l'adversité, et tous prêts à rendre notre charge moins lourde.

On était à quinze jours de Noël. Dans la maison du pauvre journalier, on se préparait, par des prières en famille, à célébrer dignement ce grand jour de joie et d'espérance. Mais les infortunés parents étaient contristés; qu'allaient ils pouvoir faire pour ces sept "bambins" qui, chaque soir, priaient le doux Jésus de ne pas les oublier !

Mais une belle âme, un grand coeur veillait. Ame et coeur d'adolescent, que Dieu, dans ses insondables desseins, appellerait un jour au sacerdoce. Jules, le fils aîné, par des heures de travail supplémentaires et différentes vacations qui lui étaient demandées par de braves gens qui admiraient la conduite exemplaire

du jeune homme, ajoutait chaque jour quelques sous à son maigre salaire.

Et grâce à ce supplément de travail honnêtement rétribué, Jules avait pu, au cours des dix mois passés chez le jardinier, rassembler un petit pécule qui dépassait cinquante francs.

Il avait mis soigneusement cet argent dans un mouchoir, caché au fond d'un tiroir dont il avait la clef. Il n'en avait rien dit à ses parents, car il voulait leur faire la surprise, à Noël, sachant combien cette fête mémorable des âmes et de réjouissances naïves pour les petits enfants hantait leur esprit au point de creuser un gros sillon sur leur front béni.

Le jour de Noël arriva. Les parents ne voulurent pas priver leurs chers enfants des présents que le Divin Enfant apporte aux enfants sages. Ils sacrifièrent jusqu'à leurs derniers sous pour avoir un petit arbre de Noël, avec des fournitures d'école : cahiers à couvertures enluminées, crayons de couleur, plumiers, ardoises avec éponge et quelques friandises de pauvres : pain d'épice, sucreries et une "torche", en dérogation aux restrictions alimentaires que l'autorité avait levées, pour ce grand jour.

Le matin Jules avait mis ses frères dans son secret; il leur avait remis à chacun une belle pièce de cinq francs toute neuve en leur disant : c'est de l'argent que j'ai gagné à côté de mon salaire et que j'ai mis de côté pour réserver une bonne surprise à nos chers parents; ce soir, quand papa aura illuminé le sapin de Noël, vous irez, les uns après les autres, embrasser papa et maman, et vous remettrez à papa la pièce que je vous ai remise. Les sept frères sautèrent de joie à cette surprise qui allait réjouir le cœur de leurs bons parents.

Le soir de Noël, quand toute la famille fut réunie dans la chambre de ménage, le père alluma le sapin en disant à ses enfants : "Mes petits, Noël est pauvre cette année, à cause de la guerre, mais il ne nous a quand même pas oubliés".

Il avait à peine achevé que les enfants, l'un après l'autre, allèrent embrasser leurs chers parents et déposer, dans la main du père, la pièce neuve de cinq francs qui leur avait été remise la veille, en lui disant : "Cher père, l'Enfant-Jésus nous a chargés de te remettre cette offrande".

Le père était interdit ; la bonne maman pleurait à chaudes larmes; mais ce fut bien autre chose quand Jules, qui avait présidé à la petite scène si touchante qu'on vient de lire, s'approcha à son tour de ses bons parents et leur remit quatre belles pièces de cinq francs, en leur disant ! Cet argent vient de bonne source; il est le fruit d'un travail supplémentaire que j'ai fait, au cours de l'année, soit chez mon patron, soit pour des particuliers. Je l'ai gardé en pensant qu'il vous aiderait à passer joyeusement cette belle fête où par le Christ, on se sent si près de Dieu.

A ces paroles d'un enfant sublime, le père ne put retenir ses larmes, la mère pleurait d'attendrissement en levant les bras vers le ciel; tous deux embrassèrent avec effusion cet enfant modèle, tandis que les sept autres, transportés de joie, entonnaient le cantique qu'on leur avait appris à chanter à l'école :

*Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux :
Gloria in excelsis Deo !*



Solandieu